

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1942

Artikel: Agriculture : renforcement de la troisième voie
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024547>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jusqu'au bout si bien qu'on a considéré qu'elles n'avaient adopté aucune recommandation de vote!

Délivré de la bride parlementaire, le gouvernement a retrouvé toute sa liberté de parole: il préconise

ouvertement le refus de l'initiative tant dans les explications officielles que par la voix d'Eveline Widmer-Schlumpf. Tout en partageant l'avis du Conseil fédéral sur le fond, on peut se demander si l'incapacité des deux Chambres à adopter une position

commune lui laissait vraiment la possibilité de mener campagne. Gageons que si le non l'emporte d'une courte tête dans les urnes, la question ne manquera pas de ressurgir à l'occasion du vote sur la deuxième initiative pour l'épargne-logement.

Agriculture: renforcement de la troisième voie

Albert Tille • 5 février 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19684>

Pour comprendre la politique agricole suisse

Mieux cibler les paiements directs pour permettre à l'agriculture suisse de progresser vers le libre-échange. C'est la ligne politique que définit le Conseil fédéral dans son message *Agriculture suisse 2014-2017*². Il maintient le cap de la réforme profonde entreprise depuis maintenant vingt ans mais avec des modifications substantielles.

La politique agricole héritière de la guerre contrôlait rigoureusement les frontières et garantissait aux paysans l'achat de leurs produits à un bon prix. Avec les paiements directs, introduits en 1992, on ne soutient plus la production et on assouplit progressivement le contrôle des frontières. En revanche, on subventionne directement le paysan pour qu'il continue à cultiver sa terre et maintenir le paysage suisse et l'environnement en bon état.

Vingt ans d'expérience ont montré d'importants dérapages. La première réforme frappe les éleveurs. Actuellement, ils touchent une contribution pour chaque tête de bétail, quelle que

soit la surface de leur exploitation. Pour profiter de cette manne fédérale, des «usines d'animaux» sont nées presque hors sol, les bêtes étant nourries par du fourrage importé. Cela n'assure en rien l'entretien du paysage suisse. Désormais, il faudra disposer d'une surface suffisante pour obtenir la contribution par tête de bétail.

La deuxième réforme concerne les producteurs de céréales et autres grandes cultures. Ils touchent aujourd'hui une contribution liée à la surface. Pour augmenter leurs gains, ils ont tendance à forcer la production à coup d'engrais et de pesticides en quantités que l'environnement ne peut absorber. A l'avenir, les paiements à la surface seront subordonnés à un rigoureux contrôle du recours à la chimie.

Le soutien à la vente des produits n'a pas totalement disparu. Mais il ne représente qu'un septième des montants affectés aux paiements directs. Il sera à l'avenir dirigé essentiellement vers la promotion de la qualité au profit des consommateurs suisses et de l'exportation.

La stratégie est claire. Notre agriculture trop chère ne peut concurrencer la production de masse de l'étranger. Les produits suisses seront bardés de multiples garanties: production écologique, protection des animaux, indications de provenance et strict contrôle des filières de production, le tout chapeauté par la croix fédérale (DP 1939³). Cette stratégie de la qualité est la préparation indispensable à l'introduction progressive et inéluctable du libre-échange agricole.

Le projet inscrit dans la loi sur l'agriculture le principe de la souveraineté alimentaire qui se marie difficilement avec le libre-échange. C'est un geste en direction des organisations agricoles qui sont parvenues à imposer leurs vues⁴ aux deux Chambres du Parlement fédéral. Mais cette concession est plus symbolique que réelle. Le message du gouvernement (p. 83 et 84) tient à préciser que la souveraineté alimentaire signifie, pour un pays, le droit de définir lui-même sa politique agricole et alimentaire... dans le respect des accords internationaux. Pas question donc, par exemple, de rétablir

les frontières ouvertes par l'OMC. En application de ce principe de souveraineté, «*davantage focalisé sur l'alimentation que sur la production agricole*», le Conseil fédéral entend essentiellement défendre la qualité des produits suisses, ce qui est l'un de ses objectifs prioritaires.

Agriculture suisse

2014-2017 confirme donc le modèle élaboré il y a vingt ans et dont l'Europe s'inspire. C'est un double refus: de l'agriculture ultraproductiviste dommageable à l'environnement; de

l'agriculture familiale aux structures ancestrales, amoureuse de la terre des ancêtres et barricadée derrière ses frontières. La troisième voie, le «*modèle suisse*» qui prépare l'ouverture des frontières avec l'Europe, coûte chaque année 3 milliards et demi aux contribuables ainsi qu'un montant très élevé et non chiffrable à la charge des consommateurs.

C'est trop pour economiesuisse⁵. Ce n'est pas assez, bien sûr, pour les organisations agricoles⁶ qui se promettent de faire amender le texte au Parlement. C'est mal

adapté pour Pronatura⁷ qui réclame des mesures environnementales plus vigoureuses. Mais c'est conforme aux vues du nouveau chef de l'Office fédéral de l'agriculture. Bernard Lehmann est co-fondateur du Groupe pour une politique agricole offensive⁸, inspirateur de l'accord de libre-échange avec l'Europe.

Le dossier est bloqué parce que les négociations de l'OMC sont dans l'impasse. Il se réouvrira, tôt ou tard. *Agriculture 2014-2017* prépare le terrain.

Les électriques suisses simulent la crise

Jean-Daniel Delley • 31 janvier 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19642>

Le mercantilisme à courte vue de pseudo-services publics

Les trois grands de la production électrique sont à la peine. Alpiq, Axpo et Forces motrices bernoises (FMB) réduisent leurs effectifs et annoncent des résultats en forte baisse. En cause: une stratégie erronée.

Alpiq supprime 170 postes dans le secteur du négoce, FMB 250 emplois et Axpo 140. FMB annonce une perte de 150 millions et le bénéfice des deux autres est en chute libre. Raisons avancées: la crise financière, Fukushima et la sortie du nucléaire, le franc fort. L'explication est un peu courte.

Au début du siècle, les électriques ont investi des sommes considérables dans des installations de production (gaz,

charbon) à l'étranger et des centrales de pompage turbinage en Suisse. Non pas tant pour assurer l'approvisionnement du pays que pour faire des affaires. En effet, la transformation d'une électricité bon marché en énergie de pointe s'est révélée très rentable. En dix ans, comme le rappelle le site Infosperber²⁰, les profits de la branche ont presque décuplé. Elle dispose maintenant d'une capacité d'environ 50'000 GWh à l'étranger, alors que la production indigène se monte à 66'000 GWh. Et elle projette d'augmenter de 42'000 GWh sa capacité à l'étranger, tout comme sa production de pompage turbinage – Linth-Limmern dans le canton de Glaris, Nant de Drance en Valais.

Cette stratégie ne fonctionne plus. En effet, l'électricité est

actuellement surabondante en Europe et la marge confortable que pouvaient s'assurer les producteurs suisses grâce à l'électricité de pointe a fondu. D'où les difficultés dont se plaignent aujourd'hui les trois grands. En réalité, ces derniers se retrouvent dans la même situation qu'il y a dix ans, avant le boom des années 2000. Mais avec des réserves de plus de 13 milliards de francs.

Jusqu'à présent, les trois entreprises ne se sont pas distinguées par un engagement massif dans la production décentralisée d'énergies renouvelables. Leurs efforts visent avant tout à étendre leur emprise sur le marché.

De ces entreprises totalement (Axpo) ou partiellement (Alpiq, FMB) en mains publiques, on pourrait attendre qu'elles